

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE

Le Maire de Forges-les-Eaux,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Considérant que l'entreprise **BCQ Couverture** effectue des travaux au 17 rue Albert Bochet à Forges-les-Eaux.
- Considérant la nécessité de réglementer le stationnement afin de préserver la sécurité,

N°2023-049

ARRETE :

Article I :

- Le stationnement d'un télescopique d'une dimension d'environ 5ml est autorisée le 04 et 05 avril 2023 au 17 rue Albert Bochet à Forges-les-Eaux.

Objet :
Stationnement d'un
télescopique
Le 04 et 05 avril 2023
17 rue Albert Bochet

Article II :

Le stationnement sera interdit sur une longueur de 5 mètres de long devant le 17 rue Albert Bochet à Forges-les-Eaux.

Article III :

La présente réglementation sera matérialisée par la pose de panneaux.
L'entreprise **BCQ Couverture**, 2 rue du champs vecquemont, 76440 Forges-les-Eaux prendra toutes les mesures nécessaires afin d'assurer la sécurité des biens et des personnes pour les travaux dont il est question.

Article IV :

Monsieur le commandant de la Brigade de Gendarmerie de FORGES-LES-EAUX est de l'exécution du présent arrêté.

Pour extrait conforme,
Forges-Les-Eaux, le 04 avril 2023

Le Maire
Christine LESUEUR



Publié électroniquement sur le site Internet

De Forges-les-Eaux le : **- 4 AVR. 2023**